



DONDELANGE  
KEHLEN  
KEISPELT MEISPELT  
NOSPELT OLM

## Formulaire

### Inscription au(x) service(s) ProActif

À renvoyer à l'Administration communale de Kehlen  
15, rue de Mamer L-8280 Kehlen

Je soussigné(e) :	
Matricule :	
N° et rue :	
Code postal :	Localité:
Tél :	E-mail :

#### SOLLICITE L'INSCRIPTION AU(X) SERVICE(S) OFFERT(S) PAR PROACTIF ASBL :

**Petits travaux de jardinage :**

**(11,68 € par main d'oeuvre et par heure de travail prestée et 0,66 € par heure de travail prestée (frais pour machines/camionnette/frais de déplacements))**

Ramassage de feuilles mortes, enlèvement de mauvaises herbes, tonte de pelouse, taille arbustes et haies.

**Déneigement et salage (gratuit)**

Déneigement et salage des trottoirs, déneigement d'un passage +/- 0,50 mètres des entrées des maisons, ceci de la porte d'entrée jusqu'à la boîte aux lettres.

Je suis

- une personne âgée de 70 ans ou  
 plus une personne à besoins spécifiques

et il n'y a pas de personne âgée de moins de 70 ans (excepté personne à besoins spécifiques) vivant dans le même ménage.

#### Pièces à joindre :

Les personnes à besoins spécifiques **âgées de moins de 70 ans** doivent joindre :

- une **copie de la carte d'invalidité** ou
- un **certificat médical** attestant l'incapacité à exécuter les travaux mentionnés.

#### Observations :

- Les travaux sont effectués pendant la journée du lundi au vendredi.
- La durée des travaux ne doit pas dépasser 1h30.
- Pour les travaux de jardinage, l'écorce, d'éventuelles plantations etc. doit être mis à disposition par le bénéficiaire.
- Le sel pour les travaux hivernaux est mis à disposition par la commune.
- Les travaux sont uniquement exécutés au domicile du bénéficiaire.

Date:

Signature :